



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MEUSE

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DE LA RÉGLEMENTATION

BUREAU DE L'ADMINISTRATION
GÉNÉRALE ET DES ÉLECTIONS

BAR LE DUC, le - 5 JULI, 2012

ARRÊTÉ N° 2012-1360 FIXANT LA LISTE DÉPARTEMENTALE DES VÉTÉRINAIRES PRATIQUANT L'ÉVALUATION COMPORTEMENTALE CANINE

Le Préfet de la Meuse,
- Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L. 211-14-1 et D. 211-3-1,

VU la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance,

VU la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux,

VU l'arrêté du 28 août 2009 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L. 211-14-1 du code rural et de la pêche maritime,

VU les demandes déposées par les vétérinaires auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Meuse,

SUR proposition de la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Meuse,

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER : La nouvelle liste départementale des vétérinaires autorisés à effectuer l'évaluation comportementale canine prévue à l'article L. 211-14-1 du code rural et de la pêche maritime, est fixée en annexe 1.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté préfectoral n° 2009-1535 du 23 juillet 2009 fixant la liste départementale des vétérinaires pratiquant l'évaluation comportementale canine.

ARTICLE 3 : La Secrétaire Générale de la Préfecture, la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Meuse, les Vétérinaires concernés, les Sous-Préfets de COMMERCY et de VERDUN, le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie de la Meuse, le Commissaire, Directeur Départemental de la Sécurité Publique, les Maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Meuse et dont copie sera adressée au Président du Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires.

Pour ampliation,
Le Chef de Bureau,


Laurent MAITREHEU

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale,


Hélène COURCOUL-PETOT

ANNEXE 1

N° Ordre	Nom du vétérinaire	Adresse professionnelle	Commune	Téléphone
13528	RIVAT Christophe	13 bis avenue du XV ^{ème} corps	55800 REVIGNY S/ ORNAIN	03 29 75 18 09
4448	BAREAU Sylvie	Cabinet vétérinaire de l'Argonne 32 rue du Capitaine Fenaux	55250 SEUIL D'ARGONNE	03 29 70 71 07
7872	DEBREUX Albert	Clinique vétérinaire du Dr A. DEBREUX 3 avenue du Colonel Driant	55100 VERDUN	03 29 86 50 40
176	LEBLANC Michel	12 place d'Armes	55140 VAUCOULEURS	03 29 89 25 18
4487	RENSON Vincent	Clinique vétérinaire de la Chenaie 24 rue d'Aulnois	55000 BAR LE DUC	03 29 79 42 90
4468	KOHL Anne	Clinique vétérinaire de la Chenaie 24 rue d'Aulnois	55000 BAR LE DUC	03 29 79 42 90
4486	REMY François	153 rue Leroux	55500 LIGNY EN BARROIS	03 29 78 36 36
11166	DOUROUX Pascale	Clinique vétérinaire St François 14-18 rue du Fort de Vaux	55100 VERDUN	03 29 86 04 22
11262	PIERRE Thierry	Clinique vétérinaire St François 14-18 rue du Fort de Vaux	55100 VERDUN	03 29 86 04 22
4481	Dr PICHELIN Patrick	Clinique vétérinaire St François 14-18 rue du Fort de Vaux	55100 VERDUN	03 29 86 04 22
11748	Dr TRAN CONG Tri	Chemin des Verpillers	55200 COMMERCY	03 29 91 47 33
18406	GODDE Miguel	6 rue de la Libération	55140 VAUCOULEURS	03 29 89 26 47
20154	GODDE Stéphanie	6 rue de la Libération	55140 VAUCOULEURS	03 29 89 26 47
4472	LHERMITE Yannick	EARL des 2 vallées 4 rue du Châtelet	55130 HOUDELAINCOURT	03 29 89 73 22
13354	WATERKEYN Benoît	EARL des 2 vallées 4 rue du Châtelet	55130 HOUDELAINCOURT	03 29 89 73 22
4485	RAUSSIN Hubert	91 voie Sacrée	55220 SOUILLY	03 29 80 51 25
4174	LA MARLE Marie Claude	Cabinet vétérinaire de Stenay 2 bis route de l'ouvrage de Villy	55700 STENAY	03 29 80 62 19

Hors département :

11774	NEU Claude	Cabinet vétérinaire 4 rue Navarin	54200 TOUL	03 83 43 08 82
15277	VIN Hubert	Clinique vétérinaire Néocastrienne 915 rue Vaux Noncourt	88300 NEUFCHATEAU	03 29 06 12 72
18002	VIN-DEKOKER Julie	Clinique vétérinaire Néocastrienne 915 rue Vaux Noncourt	88300 NEUFCHATEAU	03 29 06 12 72